



unifor
theUnion | lesyndicat

National Office
205 Placer Court
Toronto, ON M2H 3H9

Bureau national
205 Placer Court
Toronto, Ontario M2H3H9

Jerry Dias
National President
Président National

Renaud Gagné
Quebec Director
Directeur Québécois

Peter Kennedy
National Secretary-Treasurer
Secrétaire-trésorier national

Le 5 avril 2016

Jour national de deuil
Le 28 avril 2016

En ce Jour de deuil, accroissons la sécurité de tous les Canadiens.
Faisons adopter une interdiction totale de l'amiante.

Chères consœurs et chers confrères,

Le 28 avril, nous honorons la mémoire des personnes qui ont été tuées, se sont blessées ou sont devenues handicapées au travail ou qui souffrent de maladies professionnelles, et nous renouvelons nos efforts de prévention.

Nous avons conçu un drapeau d'Unifor pour le Jour de deuil afin de réaffirmer notre solidarité et notre engagement à l'endroit de la santé et la sécurité au travail, et pour déclarer que nous nous souvenons des morts et nous luttons pour les vivants. Au moment de réfléchir à l'importance de cette journée, nous prenons une pause pour honorer la mémoire de nos consœurs et nos confrères qui ont perdu leur vie au travail.

Cette année, plus que jamais, veuillez hisser haut les drapeaux d'Unifor lors des événements du 28 avril, alors que nous nous joignons au Congrès du travail du Canada pour demander **une interdiction nationale de l'amiante**.

Plus de 150 000 travailleuses et travailleurs au Canada sont présentement exposés à l'amiante, selon Carex Canada, un projet de recherche financé par le Partenariat canadien contre le cancer. Les cinq plus grands groupes sont les entrepreneurs spécialisés, les secteurs de la construction, de la réparation et de l'entretien des véhicules, la construction de navires et d'embarcations, l'assainissement et la gestion des déchets.

Le gouvernement fédéral doit prendre l'initiative d'avertir le public des dangers de l'amiante et d'interdire son utilisation et son exportation.

Veillez vous joindre à nous pour que le gouvernement fédéral interdise finalement et officiellement l'amiante. Demandez à votre député(e)s et au premier ministre Trudeau D'INTERDIRE L'AMIANTE.

Nous vous encourageons à organiser des événements à l'occasion du Jour de deuil dans vos lieux de travail et/ou de participer à des événements dans votre communauté. Nous devons renforcer l'engagement de tous non seulement en vue d'établir des conditions sécuritaires de travail dans les lieux de travail, mais de changer la culture une fois pour toutes et d'améliorer les conditions de travail d'un océan à l'autre.

En toute solidarité,



Jerry Dias
Président national

En toute solidarité,



Sari Sairanen
directrice nationale du service de santé et sécurité

lh:cope343